

*FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

AFER ACTIONS MONDE

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Afer Actions Monde

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Code ISIN	Affection des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
C/D	FRO010094839	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	500 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Pas de minimum	Pas de minimum
D	FRO01400LOL7	Distribution	Distribution	Euro	Dernière VL connue de la part C/D (FRO010094839) à la date de création de la part D	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite	Pas de minimum	Pas de minimum

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est, grâce à une gestion orientée sur le marché des actions internationales, d'offrir aux porteurs une valorisation de leurs placements compatible avec un horizon d'investissement supérieur à 5 ans et de surperformer l'indice suivant : MSCI All Country World Index.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice MSCI All Country World Index (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Cet indice regroupe plus de 2400 valeurs cotées dans 46 pays dont 23 pays développés et 23 pays émergents. Il est libellé en euros. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI All Country World Index est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.msci.com

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

Pour parvenir à l'objectif de gestion, le gestionnaire investira sur le marché des actions internationales en effectuant une allocation géographique dynamique. Il pourra intervenir sur toutes les zones géographiques, notamment sur les pays émergents dans la limite de 40% de l'actif net. L'allocation géographique de référence est définie dans l'indicateur de référence, mais le gestionnaire, afin de parvenir à un résultat supérieur à cet indice, pourra sur ou sous pondérer certaines zones en fonction des perspectives économiques, des marchés et des devises. Aucun secteur économique particulier ne sera privilégié.

Le portefeuille sera exposé entre 60% et 100% de l'actif net sur le marché des actions internationales à travers des investissements physiques entre 0% et 50% de l'actif net, et à travers des OPC actions, entre 50% et 000% de l'actif net, et/ou via l'utilisation de produits dérivés.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant sur le marché des actions internationales est de 90% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les OPC seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

S'agissant des actions, la gestion privilégiera une approche fondamentale de la gestion de portefeuilles reposant sur le « stock picking », c'est-à-dire sur la capacité des gérants à sélectionner des sociétés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs tels que : leurs qualités intrinsèques, leur potentiel d'appréciation boursier supérieur à la moyenne des indices grâce à une analyse des sociétés dans lesquelles le fonds investit et de leur valorisation. Aucune décision d'investissement n'est en effet réalisée sans l'appui de solides arguments de valorisation.

Le portefeuille sera également exposé entre 0% et 40% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et +8.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR.

Les actifs hors dérivés intégrés :

❖ Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP pourra investir en direct dans des actions entre 0% et 50% de l'actif net. Les titres seront libellés en toutes devises.

Le fonds pourra détenir principalement des titres de sociétés de moyennes ou grandes capitalisations et dans la limite de 10% de l'actif net, des titres de petites capitalisations. Les titres sélectionnés pourront appartenir à tous les secteurs économiques.

Les zones géographiques couvertes sont celles définies par l'indicateur de référence.

L'allocation géographique retenue par le gestionnaire en fonction des analyses économiques, de marchés et de devises, pourra toutefois s'écarte des quotités définies par l'indicateur de référence. Le FCP pourra investir dans la limite de 40% de l'actif net dans des actions issues de pays émergents. En dehors de cette limite, il n'est pas prévu d'allocation minimale ou maximale par zone géographique.

❖ Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le FCP pourra investir dans des titres de créance et instruments du marché monétaire entre 0% et 40% de l'actif net émis par des émetteurs privés ou par des émetteurs publics. Les titres seront libellés en toutes devises.

Le FCP pourra investir dans la limite de 40% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor
- Obligations callables
- Obligations puttables

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations.

Titres dont la durée de vie restant à courir est supérieure à 6 mois :

Il s'agit des titres de créance (obligations classiques, obligations à taux variables, TCN, titres négociables à moyen terme, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés, obligations indexées sur l'inflation) émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés et pour lesquels il n'est pas défini de critères de duration minimum ou maximum.

Titres dont la durée de vie restant à courir est inférieure ou égale à 6 mois :

Il s'agit des instruments du marché monétaire (bons du trésor, TCN court terme...) émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés.

La société de gestion applique des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention et la durée maximum pour un même émetteur en fonction de sa notation lors de l'acquisition. Sont éligibles :

- Tous les titres d'états ;
- Les titres privés bénéficiant d'une notation minimale de P1 chez Moody's ou de F1/F1+ chez Fitch ou de A1/A1+ chez Standard and Poor's, à condition que l'émission soit supérieure à plus de 300 millions d'euros.

Certains titres ne répondant pas à ces critères pourront être éligibles après validation par le Président du Directoire d'Ofi Invest Asset Management.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi entre 50% et 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

• Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)
- Autre

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- Autre stratégie

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution de différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de change

Etant donné que le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera, ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

Le porteur est exposé au risque de défaillance d'un émetteur mais ce risque est limité par la procédure de sélection des émetteurs décrite dans la partie « actifs » du prospectus.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du fonds pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés des pays émergents

Le portefeuille peut investir sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait des conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Cinq ans

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023 :

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui sera désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédent le jour de calcul de la valeur liquidative.

24/01/2024 :

Création de la part de distribution dénommée « D » - Code ISIN : FR001400L0L7.

CHANGEMENT(S) À VENIR

15/11/2024 :

Création de la part de capitalisation et/ou distribution dénommée « Afer Génération Actions Monde » - Code ISIN : FR001400RXV1.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site Internet www.afer.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique de gestion

Sur les douze derniers mois, de septembre 2023 à septembre 2024, les marchés financiers ont évolué dans un contexte caractérisé par des dynamiques contrastées. D'une part, la persistance de l'inflation et l'évolution des politiques monétaires des grandes banques centrales ont été des facteurs structurants. D'autre part, les investisseurs ont aussi dû composer avec des événements géopolitiques marquants et des performances sectorielles inégales.

La politique monétaire a joué un rôle central dans l'évolution des marchés. Aux États-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a ajusté sa politique pour tenir compte de l'évolution de l'inflation, qui, malgré des signes de ralentissement, restait au-dessus des niveaux cibles. Les marchés ont connu plusieurs épisodes de volatilité liés à l'incertitude concernant le calendrier des baisses de taux d'intérêt, mais la Fed a finalement procédé à un premier assouplissement monétaire en septembre 2024. La Banque centrale européenne (BCE), après avoir adopté une posture similaire, a également commencé à abaisser ses taux, alimentant ainsi un regain d'optimisme chez les investisseurs européens, notamment dans un contexte de ralentissement de l'inflation.

L'année a été marquée par un rebond des actifs risqués, notamment sur les marchés actions, après une année 2022 marquée par des craintes d'une récession mondiale. Aux États-Unis, les indices comme le Dow Jones et le S&P 500 ont battu plusieurs records, bénéficiant non seulement de la baisse des taux mais aussi de l'enthousiasme pour des secteurs porteurs comme l'intelligence artificielle (IA). Le marché a été particulièrement dopé par la performance des grandes valeurs technologiques, telles que Nvidia, qui ont profité de l'engouement pour l'IA, faisant du Nasdaq l'un des indices les plus performants de l'année.

En revanche, l'année n'a pas été exempte de périodes de correction. Des secteurs comme le luxe et l'automobile ont été touchés par des résultats d'entreprises décevants et des incertitudes liées à la demande chinoise. L'Europe a également traversé une période d'instabilité politique, notamment en France, où la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections anticipées ont contribué à accentuer la volatilité sur les marchés français. Cependant, malgré ces turbulences, les marchés européens ont connu une progression globale, aidés par des signaux positifs en provenance des États-Unis et des indicateurs macroéconomiques rassurants.

L'Asie, et en particulier le marché japonais, a connu une dynamique plus mitigée. Bien que la faiblesse du yen ait profité aux entreprises exportatrices, les marchés asiatiques ont souffert des incertitudes liées à la croissance chinoise et à la fragilité du secteur immobilier chinois. Le gouvernement chinois a déployé plusieurs mesures pour soutenir l'économie, mais celles-ci n'ont pas suffi à inverser complètement la tendance baissière des marchés chinois.

Le marché obligataire a suivi de près les ajustements des taux des banques centrales, avec des périodes de tensions sur les rendements des emprunts d'État, particulièrement aux États-Unis. Néanmoins, l'anticipation d'une détente monétaire a progressivement permis aux rendements de se stabiliser, et les obligations de haute qualité ont retrouvé l'intérêt des investisseurs.

Enfin, les facteurs géopolitiques ont également pesé sur les marchés, notamment avec l'attaque du Hamas contre Israël en octobre 2023, qui a brièvement fait monter les prix du pétrole. Cependant, la réaction des marchés à cet événement a été relativement contenue, et les tensions géopolitiques n'ont pas provoqué de perturbations majeures et prolongées sur les marchés financiers.

Le Fonds a conservé tout au long de la période une allocation géographique proche de celle de son indicateur de référence. La surperformance du Fonds s'est donc faite sur le choix des valeurs, et plus particulièrement sur la poche actions américaines. La surpondération en valeurs technologiques a porté les performances, plus particulièrement nos paris sur Nvidia, Salesforce, Oracle et Alphabet. En regard, les valeurs industrielles ont pesé sur la performance, et plus particulièrement l'absence de valeurs liées à l'armement au sein du portefeuille.

Performances

Sur la période, la performance du FCP a été de 24,48% pour la part C/D et de 14,85% pour la part D (qui a été créée le 24 janvier 2024) contre 24,99% pour son indice de référence (Indice MSCI All Country World Index).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
AFER ACTIONS MONDE PART C/D	FR0010094839	29/09/2023	30/09/2024	24,48%	24,99%	1 350,89 €	1 677,55 €
AFER ACTIONS MONDE PART D	FR001400L0L7	24/01/2024	30/09/2024	14,85%	24,99%	1 462,32 €	1 673,15 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)					
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONNS	CESSIONS
AFER ACTIONS MONDE	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	141 737 056,89	131 297 231,14
AFER ACTIONS MONDE	OPC	FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	39 005 332,67	22 271 124,36
AFER ACTIONS MONDE	ACTIONS	US0231351067	AMAZON.COM INC	6 039 305,42	25 620 388,75
AFER ACTIONS MONDE	OPC	FR0010510479	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE CT D	1 127 551,29	23 847 855,80
AFER ACTIONS MONDE	ACTIONS	US67066G1040	NVIDIA CORP	15 998 717,44	21 693 134,53
AFER ACTIONS MONDE	OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	2 940 360,02	21 525 783,88
AFER ACTIONS MONDE	OPC	FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL		13 525 216,12
AFER ACTIONS MONDE	OPC	IE0005042456	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	13 422 506,38	
AFER ACTIONS MONDE	ACTIONS	US02079K3059	ALPHABET INC	5 386 359,23	12 171 728,42
AFER ACTIONS MONDE	ACTIONS	US5949181045	MICROSOFT CORP	11 095 161,04	7 519 135,99

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Pas de position au 30/09/2024
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- Crédit : Pas de position au 30/09/2024
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- Futures : Pas de position au 30/09/2024
- Options : Pas de position au 30/09/2024

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, Afer Actions Monde n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante :
<https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 339 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2023 s'est élevé à 39 623 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 29 399 000 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 10 224 000 euros (**), soit 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

(* Effectif présent au 31 décembre 2023)

(** Bonus 2023 versé en février 2024)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Afer Actions Monde n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Afer Actions Monde ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Afer Actions Monde

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
OFI Invest Asset Management

22 Rue Vernier
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

Afer Actions Monde

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
OFI Invest Asset Management

22 Rue Vernier
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP Afer Actions Monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Afer Actions Monde constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Olivier GALLIENNE

Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	1 592 492 056,53
Actions et valeurs assimilées (A)	764 356 267,77
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	764 356 267,77
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	828 135 788,76
OPCVM	828 135 788,76
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 592 492 056,53
Créances et comptes d'ajustement actifs	307 057,74
Comptes financiers	15 627 036,51
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	15 934 094,25
Total Actif I+II	1 608 426 150,78

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	1 021 765 842,49
Report à nouveau sur revenu net	5 462 914,64
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	265 892 970,63
Résultat net de l'exercice	314 441 218,02
Capitaux propres	1 607 562 945,78
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 607 562 945,78
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	850 980,87
Concours bancaires	12 224,13
Sous-total autres passifs IV	863 205,00
Total Passifs : I+II+III+IV	1 608 426 150,78

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

30/09/2024

Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	12 371 982,75
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	614 910,55
Sous-total Produits sur opérations financières	12 986 893,30
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-49 231,51
Sous-total Charges sur opérations financières	-49 231,51
Total Revenus financiers nets (A)	12 937 661,79
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-8 290 572,09
Frais de gestion de la société de gestion	-8 290 572,09
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-8 290 572,09
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	4 647 089,70
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	41 357,47
Sous-total Revenus nets I = C+D	4 688 447,17

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

30/09/2024

Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	111 369 847,50
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 134 727,77
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	110 235 119,73
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	40 141,81
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	110 275 261,54
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	200 959 110,58
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-105 610,64
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	200 853 499,94
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-851 603,33
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	200 001 896,61
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-474 236,27
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-50 151,03
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-524 387,30
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	314 441 218,02

ANNEXE

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	1 607 562 945,78	1 307 614 094,39	1 122 764 105,85	1 166 537 071,37	855 198 240,12
Nombre de titres					
Catégorie de parts C/D	945 168,1196	967 960,1196	922 829,6196	883 328,7351	818 843,1196
Catégorie de parts D	13 142,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	1 677,55	1 350,89	1 216,65	1 320,61	1 044,39
Catégorie de parts D en EUR	1 673,15 ⁽¹⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	-	1,37
Catégorie de parts D en EUR	83,43	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	0,47	6,66	6,68	6,27	3,73
Catégorie de parts D en EUR	4,61	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	0,65	-	0,89
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	407,03	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024 avec une valeur nominale de EUR 1 462,32.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIÉ)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Pour parvenir à l'objectif de gestion, le gestionnaire investira sur le marché des actions internationales en effectuant une allocation géographique dynamique. Il pourra intervenir sur toutes les zones géographiques, notamment sur les pays émergents dans la limite de 40% de l'actif net. L'allocation géographique de référence est définie dans l'indicateur de référence, mais le gestionnaire, afin de parvenir à un résultat supérieur à cet indice, pourra sur ou sous pondérer certaines zones en fonction des perspectives économiques, des marchés et des devises. Aucun secteur économique particulier ne sera privilégié.

Le portefeuille sera exposé entre 60% et 100% de l'actif net sur le marché des actions internationales à travers des investissements physiques entre 0% et 50% de l'actif net, et à travers des OPC actions, entre 50% et 000% de l'actif net, et/ou via l'utilisation de produits dérivés.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant sur le marché des actions internationales est de 90% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les OPC seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

S'agissant des actions, la gestion privilégiera une approche fondamentale de la gestion de portefeuilles reposant sur le « stock picking », c'est-à-dire sur la capacité des gérants à sélectionner des sociétés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs tels que : leurs qualités intrinsèques, leur potentiel d'appréciation boursier supérieur à la moyenne des indices grâce à une analyse des sociétés dans lesquelles le fonds investit et de leur valorisation. Aucune décision d'investissement n'est en effet réalisée sans l'appui de solides arguments de valorisation.

Le portefeuille sera également exposé entre 0% et 40% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et +8.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,80% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de part C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de part C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 307 614 094,39
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	117 167 364,30
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-129 483 818,39
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 647 089,70
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	110 235 119,73
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	200 853 499,94
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-2 946 016,59
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-474 236,27
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-50 151,03
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 607 562 945,78

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	États-Unis +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	764 356	546 349	82 046	43 035	31 442	61 483
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	764 356	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Montants exprimés en milliers	+/-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	15 627	-	-	-	15 627
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-12	-	-	-	-12
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	-	-	-	15 615

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	15 627	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-12	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	15 615	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD +/-	GBP +/-	CHF +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	570 321	5 524	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	224	-	-	-
Comptes financiers	14 632	946	40	9
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise	USD +/-	GBP +/-	CHF +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swap	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	585 177	6 470	40	9

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Montants exprimés en milliers			
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	-	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	-	
Comptes financiers	15 627	
Société Générale	15 627	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés	-	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Dettes	-	
Collatéral espèces	-	
Concours bancaires	12	
Société Générale	12	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
<i>Société de gestion</i>	<i>Pays de domiciliation du fonds</i>			
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR 309 494
LU1437017350	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV MSCI EMERGING MARKETS ETF <i>AMUNDI AM</i>	Luxembourg	Actions	EUR 165 498
LU1681048804	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV S AND P 500 ETF <i>AMUNDI AM</i>	Luxembourg	Actions	EUR 134 046
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR 82 326
IE0005042456	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF <i>BLACKROCK LUX</i>	Irlande	Actions	EUR 29 766
LU1602144906	AMUNDI INDEX SOLU SICAV AM I MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI PBA <i>AMUNDI AM</i>	Luxembourg	Actions	EUR 29 496
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I <i>OFI INVEST AM</i>	France	Monétaire	EUR 27 704
FR0011586551	OFI INVEST ISR GRANDES MARQUES I <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR 24 870
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR 8 079
FR0007478052	OFI INVEST ASIE <i>OFI INVEST AM</i>	France	Actions	EUR 7 924

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
FR0010838607	OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I OFI INVEST AM	France	Actions	EUR	5 720
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR OFI INVEST LUX	Luxembourg	Actions	EUR	3 215
Total					828 136

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Coupons à recevoir	307 057,74
Total créances	307 057,74
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-741 321,21
Provision pour frais de gestion variables à payer	-95 114,00
Provision commission de mouvement	-14 545,66
Total dettes	-850 980,87
Total	-543 923,13

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C/D	
Parts émises	61 237,0000
Parts rachetées	84 029,0000
Catégorie de parts D	
Parts émises	14 343,0000 ⁽²⁾
Parts rachetées	1 201,0000

(2) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Commissions

Catégorie de parts C/D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts C/D		
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,57
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-
Catégorie de parts D		
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,57 ⁽³⁾
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-

(3) La catégorie de parts D ayant été créée le 24/01/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	42 394,00	75,83	3 214 737,02
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	411 698,00	751,75	309 493 971,50
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	22 223,00	363,52	8 078 504,96

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	27 944,00	283,57	7 924 080,08
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	26 818,8684	1 032,99	27 703 622,87
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	3 796,00	21 687,60	82 326 129,60
FR0011586551	OFI INVEST ISR GRANDES MARQUES I	7 868,00	3 160,88	24 869 803,84
FR0010838607	OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	250,00	22 881,86	5 720 465,00
<i>Sous-total</i>				469 331 314,87

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

		30/09/2024
Catégorie de parts C/D		
Revenus nets		4 627 824,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		-442 294,49
Revenus de l'exercice à affecter (**)		4 185 529,89
Report à nouveau		5 462 914,64
Sommes distribuables au titre du revenu net		9 648 444,53
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice		-
Capitalisation		9 648 444,53
Total		9 648 444,53
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		0,47
Crédits d'impôts totaux		-
Crédits d'impôts unitaires		-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		945 168,1196
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu		-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2024
Catégorie de parts D	
Revenus nets	60 622,79⁽⁴⁾
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-31 941,78
Revenus de l'exercice à affecter (**)	28 681,01
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	28 681,01
Affectation :	
Distribution	28 649,56
Report à nouveau du revenu de l'exercice	31,45
Capitalisation	-
Total	28 681,01
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	2,43
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	13 142,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,18
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

(4) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
Catégorie de parts C/D	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	109 178 652,46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	109 178 652,46
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	265 892 970,63
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	375 071 623,09
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	375 071 623,09
Total	375 071 623,09
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	945 168,1196
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	30/09/2024
Catégorie de parts D	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 096 609,08⁽⁵⁾
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-50 151,03
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 046 458,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 046 458,05
Affectation :	
Distribution	1 046 366,04
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	92,01
Capitalisation	-
Total	1 046 458,05
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	3,81
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	13 142,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	79,62

(5) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				764 356 267,77	47,55
ACADIA HEALTCARE	Santé/Social	USD	47 772,00	2 714 235,49	0,17
ACCENTURE SHS CLASS A	IT/Communication	USD	17 718,00	5 611 718,69	0,35
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Manufacture	USD	43 085,00	6 334 292,19	0,39
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	1 300,00	1 823 380,00	0,11
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	19 800,00	3 430 548,00	0,21
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	10 000,00	1 312 200,00	0,08
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	21 500,00	6 342 500,00	0,39
ALPHABET INC	IT/Communication	USD	144 507,00	21 474 383,72	1,34
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	50 000,00	3 246 000,00	0,20
AMERICAN TOWER REDIT	Immobilier	USD	26 828,00	5 590 358,57	0,35
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	25 000,00	1 484 500,00	0,09
APPLE INC	Manufacture	USD	180 009,00	37 580 840,46	2,34
APPLIED MATERIALS INC	Manufacture	USD	26 143,00	4 732 935,93	0,29
ASM INTERNATIONAL NV	Manufacture	EUR	1 400,00	825 160,00	0,05
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	15 000,00	11 184 000,00	0,70
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	30 000,00	1 035 900,00	0,06
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	650 000,00	2 990 325,00	0,19
BANK OF AMERICA CORP	Finance/Assurance	USD	211 413,00	7 516 569,90	0,47
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	8 000,00	908 400,00	0,06
BEIERSDORF	Manufacture	EUR	12 000,00	1 621 800,00	0,10
BLACKROCK INC A	Finance/Assurance	USD	9 654,00	8 213 404,01	0,51
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	55 000,00	3 385 250,00	0,21
BOOKING HOLDINGS INC	Admin. privée	USD	1 289,00	4 864 856,13	0,30
BRENTAG AG	Commerce	EUR	30 000,00	2 009 400,00	0,12
BROADCOM INC	Manufacture	USD	96 411,00	14 901 570,27	0,93
CAIXABANK	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	2 145 600,00	0,13
CARRIER GLOBAL CORPORATIONS	Manufacture	USD	66 797,00	4 817 428,01	0,30
CATERPILLAR INC	Manufacture	USD	14 952,00	5 239 932,12	0,33
CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	Tourisme	USD	109 337,00	5 644 906,54	0,35
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	75 000,00	2 734 500,00	0,17
COCA-COLA CO	Manufacture	USD	52 120,00	3 355 891,94	0,21
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	42 000,00	3 432 240,00	0,21
CONSTELLATION ENERGY CORP	Energie	USD	21 133,00	4 923 616,92	0,31
CONSTELLATION BRANDS INC-A	Manufacture	USD	20 872,00	4 819 233,62	0,30
COREBRIDGE FINANCIAL INC	Finance/Assurance	USD	94 867,00	2 478 671,85	0,15
COSTCO WHOLESALE	Commerce	USD	5 990,00	4 758 079,66	0,30
COVESTRO AG	Manufacture	EUR	60 000,00	3 356 400,00	0,21
CRH PLC	Manufacture	GBP	40 000,00	3 277 687,64	0,20
DANONE SA	Manufacture	EUR	55 000,00	3 593 700,00	0,22
DELL TECHNOLOGIES INC	Manufacture	USD	57 427,00	6 099 544,45	0,38

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DEUTSCHE POST AG-NOM	Transport	EUR	50 000,00	2 001 500,00	0,12
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	IT/Communication	EUR	50 000,00	1 319 500,00	0,08
DR HORTON INC	Construction	USD	20 687,00	3 536 095,15	0,22
E.ON SE	Energie	EUR	175 000,00	2 337 125,00	0,15
EDWARDS LIFESCIENCES	Manufacture	USD	56 337,00	3 331 104,01	0,21
ELI LILLY & CO	Manufacture	USD	14 421,00	11 447 641,90	0,71
EMERSON ELECTRIC CO	Manufacture	USD	28 576,00	2 800 373,75	0,17
ENEL SPA	Energie	EUR	200 000,00	1 435 000,00	0,09
ENGIE SA	Energie	EUR	140 000,00	2 172 100,00	0,14
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	11 241,00	2 389 836,60	0,15
EXELON CORP	Energie	USD	174 128,00	6 326 679,27	0,39
FREEPOR T MCMORAN INC	Mines	USD	89 697,00	4 012 073,15	0,25
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	45 000,00	1 540 350,00	0,10
GOLDMAN SACHS GROUP	Finance/Assurance	USD	17 311,00	7 679 628,34	0,48
HALLIBURTON CO	Mines	USD	177 450,00	4 618 899,24	0,29
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	Santé/Social	USD	10 838,00	3 946 855,73	0,25
HEINEKEN NV	Manufacture	EUR	46 000,00	3 663 440,00	0,23
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	1 000,00	2 206 000,00	0,14
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	Manufacture	USD	278 003,00	5 096 493,33	0,32
HOME DEPOT INC	Commerce	USD	29 852,00	10 838 251,33	0,67
HUBSPOT INC	IT/Communication	USD	6 549,00	3 119 437,66	0,19
INDITEX	Commerce	EUR	29 883,00	1 587 982,62	0,10
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	40 000,00	1 258 400,00	0,08
INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	Manufacture	USD	37 642,00	3 539 066,40	0,22
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	4 605 000,00	0,29
JP MORGAN CHASE & CO	Finance/Assurance	USD	63 685,00	12 032 273,73	0,75
KBC GROUPE	Finance/Assurance	EUR	8 528,00	609 069,76	0,04
KEURIG DR PEPPER INC	Manufacture	USD	156 619,00	5 259 692,77	0,33
KION GROUP	Manufacture	EUR	20 000,00	706 200,00	0,04
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	Manufacture	EUR	93 074,00	2 738 237,08	0,17
LENNAR A	Construction	USD	10 886,00	1 828 688,03	0,11
LINDE PLC	Manufacture	USD	13 086,00	5 591 317,56	0,35
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	6 500,00	4 475 250,00	0,28
MARTIN MARIETTA	Mines	USD	5 711,00	2 754 308,27	0,17
MASTERCARD INC SHS A	Finance/Assurance	USD	17 682,00	7 823 459,16	0,49
MERCK AND CO INC	Manufacture	USD	98 530,00	10 025 596,34	0,62
MERCK KGAA	Manufacture	EUR	9 000,00	1 422 000,00	0,09
META PLATFORMS INC	IT/Communication	USD	35 521,00	18 219 292,36	1,13
METLIFE INC	Finance/Assurance	USD	49 809,00	3 681 059,38	0,23
MICRON TECHNOLOGY INC	Manufacture	USD	50 975,00	4 736 900,00	0,29
MICROSOFT CORP	IT/Communication	USD	115 054,00	44 359 783,34	2,76
MONDELEZ INTERNATIONAL	Manufacture	USD	104 877,00	6 922 887,50	0,43
MORGAN STANLEY	Finance/Assurance	USD	47 444,00	4 431 309,13	0,28

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	7 000,00	3 460 100,00	0,22
NESTE CORPORATION	Manufacture	EUR	25 000,00	435 750,00	0,03
NETFLIX INC	IT/Communication	USD	9 042,00	5 746 354,86	0,36
NEXTERA ENERGY INC	Energie	USD	88 992,00	6 740 283,82	0,42
NOKIA OYJ	Manufacture	EUR	350 000,00	1 373 400,00	0,09
NUCOR CORP	Manufacture	USD	26 569,00	3 579 036,30	0,22
NVENT ELECTRIC	Manufacture	USD	54 609,00	3 437 864,20	0,21
NVIDIA CORP	Manufacture	USD	403 993,00	43 959 419,31	2,73
ON HOLDING LTD	Manufacture	USD	62 784,00	2 821 215,54	0,18
ORACLE CORP	IT/Communication	USD	60 247,00	9 198 592,18	0,57
PALO ALTO NETWORKS INC	IT/Communication	USD	13 241,00	4 055 171,18	0,25
PARKER-HANNIFIN CORP	Manufacture	USD	9 630,00	5 451 750,91	0,34
PHILLIPS 66	Manufacture	USD	39 871,00	4 696 064,65	0,29
PLUXEE NV	Admin. privée	EUR	30 000,00	568 140,00	0,04
PROCTER AND GAMBLE CO	Manufacture	USD	22 390,00	3 474 708,12	0,22
PROGRESSIVE CORP	Finance/Assurance	USD	34 553,00	7 856 430,52	0,49
PROLOGIS REIT	Immobilier	USD	38 136,00	4 315 052,26	0,27
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	50 000,00	1 963 000,00	0,12
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	40 000,00	2 608 000,00	0,16
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	48 000,00	4 713 600,00	0,29
QUALCOMM INC	Manufacture	USD	32 980,00	5 025 087,59	0,31
RENAULT SA	Manufacture	EUR	70 000,00	2 729 300,00	0,17
REPUBLIC SERVICES INC	Eau/Déchets	USD	33 650,00	6 055 522,60	0,38
REXFORD INDUSTRIAL REALTY INC REIT	Immobilier	USD	68 926,00	3 107 089,34	0,19
SAFRAN	Manufacture	EUR	13 000,00	2 744 300,00	0,17
SALESFORCE.COM	IT/Communication	USD	38 364,00	9 408 727,60	0,59
SANOFI	Manufacture	EUR	45 000,00	4 630 500,00	0,29
SAP SE	IT/Communication	EUR	50 000,00	10 220 000,00	0,64
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	42 000,00	9 920 400,00	0,62
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	30 000,00	5 440 200,00	0,34
SLB	Mines	USD	173 170,00	6 509 100,40	0,40
SMURFIT WESTROCK LIMITED	Manufacture	GBP	50 000,00	2 246 259,24	0,14
SOCIETE GENERALE SA	Finance/Assurance	EUR	355 000,00	7 934 250,00	0,49
SODEXO	Tourisme	EUR	45 000,00	3 314 250,00	0,21
STELLANTIS NV	Manufacture	EUR	75 000,00	930 150,00	0,06
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	110 000,00	2 931 500,00	0,18
T-MOBILE US INC	IT/Communication	USD	23 324,00	4 312 656,82	0,27
TARGA RESOURCES	Transport	USD	34 729,00	4 605 742,83	0,29
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	120 000,00	2 594 400,00	0,16
TELEPERFORMANCE SE	Science/Technologie	EUR	35 000,00	3 255 000,00	0,20
TESLA INC	Manufacture	USD	26 031,00	6 102 316,68	0,38
THALES SA	Manufacture	EUR	18 000,00	2 565 900,00	0,16
THERMO FISHER SCIE	Manufacture	USD	12 602,00	6 984 650,45	0,43
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	105 000,00	6 142 500,00	0,38

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UCB SA	Manufacture	EUR	28 000,00	4 536 000,00	0,28
ULTA BEAUTY INC.	Commerce	USD	17 231,00	6 007 729,69	0,37
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	Immobilier	EUR	15 000,00	1 179 000,00	0,07
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	80 000,00	3 149 200,00	0,20
UNION PACIFIC CORP	Transport	USD	19 552,00	4 318 065,46	0,27
UNITEDHEALTH GROUP	Finance/Assurance	USD	23 783,00	12 459 517,44	0,78
VERIZON COMMUNICATIONS INC	IT/Communication	USD	128 923,00	5 187 878,62	0,32
VINCI SA	Construction	EUR	25 000,00	2 623 750,00	0,16
VISA INC-A	Finance/Assurance	USD	20 940,00	5 158 776,94	0,32
WALMART INC	Commerce	USD	123 678,00	8 948 522,47	0,56
WIENERBERGER	Manufacture	EUR	60 000,00	1 782 000,00	0,11
WORLDLINE	Finance/Assurance	EUR	220 000,00	1 438 360,00	0,09
XYLEM	Manufacture	USD	44 048,00	5 329 332,41	0,33
ZOETIS INC	Manufacture	USD	33 338,00	5 836 278,34	0,36
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				828 135 788,76	51,51
OPCVM				828 135 788,76	51,51
AMUNDI INDEX SOLU SICAV AM I MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI PBA	Finance/Assurance	EUR	45 343,00	29 495 621,50	1,83
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV MSCI EMERGING MARKETS ETF	Finance/Assurance	EUR	2 404 893,00	165 497 521,58	10,29
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV S AND P 500 ETF	Finance/Assurance	EUR	1 330 258,00	134 045 575,78	8,34
GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	Finance/Assurance	EUR	42 394,00	3 214 737,02	0,20
ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	3 094 475,00	29 765 755,03	1,85
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	411 698,00	309 493 971,50	19,25
OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	Finance/Assurance	EUR	22 223,00	8 078 504,96	0,50
OFI INVEST ASIE	Finance/Assurance	EUR	27 944,00	7 924 080,08	0,49
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	26 818,8684	27 703 622,87	1,72
OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	3 796,00	82 326 129,60	5,12
OFI INVEST ISR GRANDES MARQUES I	Finance/Assurance	EUR	7 868,00	24 869 803,84	1,55
OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	Finance/Assurance	EUR	250,00	5 720 465,00	0,36
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
Autres OPC et fonds d'investissements				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension				-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie				-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
Autres opérations temporaires				-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				1 592 492 056,53	99,06

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				-
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				-
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				-
Total Change		-	-	-
Crédit				-
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				-
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				-
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				-
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				-
Total Change		-	-	-
Crédit				-
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				-
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 592 492 056,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	15 934 094,25
Autres passifs (-)	-863 205,00
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	1 607 562 945,78

**COMPTES ANNUELS
29 septembre 2023**

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	1 292 638 213,36	1 109 000 392,81
Actions et valeurs assimilées	601 592 744,02	510 370 835,23
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	601 592 744,02	510 370 835,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	691 045 469,34	598 629 557,58
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	691 045 469,34	598 629 557,58
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	2 247 177,14	326 073,22
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 247 177,14	326 073,22
Comptes financiers	14 038 772,39	14 115 531,04
Liquidités	14 038 772,39	14 115 531,04
Total de l'actif	1 308 924 162,89	1 123 441 997,07

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	1 026 723 675,15	885 596 370,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	238 420 350,74	185 788 711,20
Report à nouveau (a)	6 319 234,88	6 251 674,36
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	33 884 423,62	41 515 448,45
Résultat de l'exercice (a, b)	2 266 410,00	3 611 901,66
Total des capitaux propres	1 307 614 094,39	1 122 764 105,85
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	686 435,75	633 129,64
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	686 435,75	633 129,64
Comptes financiers	623 632,75	44 761,58
Concours bancaires courants	623 632,75	44 761,58
Emprunts	-	-
Total du passif	1 308 924 162,89	1 123 441 997,07

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	446 386,64	67 262,07
Produits sur actions et valeurs assimilées	10 716 971,25	9 750 700,63
Produits sur obligations et valeurs assimilées	150 335,16	381 368,33
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	11 313 693,05	10 199 331,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	3 729,84	4 444,37
Autres charges financières	-	22 467,73
Total (II)	3 729,84	26 912,10
Résultat sur opérations financières (I - II)	11 309 963,21	10 172 418,93
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	6 861 399,72	6 662 466,78
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	4 448 563,49	3 509 952,15
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	56 918,75	101 949,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	2 239 072,24	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	2 266 410,00	3 611 901,66

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotient x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,80% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	1 122 764 105,85	1 166 537 071,37
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	93 140 724,12	99 779 856,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-34 924 330,55	-47 439 438,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	55 961 649,04	39 828 256,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-25 473 920,60	-7 724 185,32
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	20,25
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-867 935,02	-108 351,65
Définitions de change	-24 250 916,55	46 611 244,24
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	123 008 494,88	-172 141 982,26
Différence d'estimation exercice N	345 025 409,00	-
Différence d'estimation exercice N - 1	222 016 914,12	-
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N - 1	-	-
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	-3 953 268,03 ⁽¹⁾	-1 479 592,35
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 448 563,49	3 509 952,15
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-2 239 072,24	-4 608 744,97
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	1 307 614 094,39	1 122 764 105,85

(1) Dont € 2 500 112,62 de détachement sur le report à nouveau

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	14 038 772,39	1,07
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	623 632,75	0,05
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	14 038 772,39	1,07	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	623 632,75	0,05	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%	GBP	%	CHF	%	%
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	401 996 670,44	30,74	3 160 833,34	0,24	996 511,63	0,08	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-
Créances	2 108 171,86	0,16	-	-	-	-	-
Comptes financiers	13 091 518,47	1,00	916 978,21	0,07	30 275,71	0,00	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%	GBP	%	CHF	%	%
Hors-bilan							
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
Créances	
Vente à règlement différé	1 910 395,66
Coupons à recevoir	325 848,66
Autre	10 932,82 ⁽²⁾
Total créances	2 247 177,14
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-591 321,75
Provision pour frais de gestion variables à payer	-95 114,00
Total dettes	-686 435,75
Total	1 560 741,39

(2) Reprise de provision commission mouvements

Souscriptions rachats

Parts émises	71 814,0000
Parts rachetées	26 683,5000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE PART I	438 644,00	583,46	255 931 228,24
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA ACTION D	22 223,00	323,27	7 184 029,21
FR0007478052	OFI INVEST ASIE D	27 944,00	237,44	6 635 023,36
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON PART XL	4 488,00	18 994,16	85 245 790,08
FR0011586551	OFI INVEST ISR GRANDES MARQUES PART I	7 868,00	2 547,11	20 040 661,48
FR0010510479	OFI INVEST ISR MONETAIRE CT PART D	2 276,00	9 972,38	22 697 136,88
FR0010838607	OFI INVEST ISR SMALL AND MID CAPS EURO PART I	318,00	20 654,89	6 568 255,02
<i>Sous-total</i>				404 302 124,27

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes	16/03/2023	1 479 063,66 ⁽³⁾	1,55	-	-
	15/06/2023	1 575 397,32 ⁽⁴⁾	1,64	-	-
	14/09/2023	1 684 723,88	1,74	-	-
		4 739 184,86	4,93	-	-

(3) Dont € 1 059 200,43 de détachement sur le report à nouveau

(4) Dont € 1 440 912,19 de détachement sur le report à nouveau

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	6 319 234,88 ⁽⁵⁾	6 251 674,36
Résultat	2 266 410,00	3 611 901,66
Total	8 585 644,88	9 863 576,02
Affectation		
Distribution	1 674 571,01	1 430 385,91
Report à nouveau de l'exercice	6 911 073,87	8 433 190,11
Capitalisation	-	-
Total	8 585 644,88	9 863 576,02
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	967 960,1196	922 829,6196
Distribution unitaire	1,73	1,55
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(5) Un acompte sur le report à nouveau de € 3 054 460,98 a été payé au cours de l'exercice

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	238 420 350,74	185 788 711,20
Plus et moins-values nettes de l'exercice	33 884 423,62	41 515 448,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	272 304 774,36	227 304 159,65
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	272 304 774,36	227 304 159,65
Capitalisation	-	-
Total	272 304 774,36	227 304 159,65
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	967 960,1196	922 829,6196
Distribution unitaire	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	1 307 614 094,39	1 122 764 105,85	1 166 537 071,37	855 198 240,12	759 908 876,37
Nombre de titres					
Parts	967 960,1196	922 829,6196	883 328,7351	818 843,1196	747 387,1196
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	1 350,89	1 216,65	1 320,61	1 044,39	1 016,75
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	1,37	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	6,66	6,68	6,27	3,73	5,36
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	0,65	-	0,89	0,37
Capitalisation unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			601 592 744,02	46,01
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			601 592 744,02	46,01
A.J.GALLAGHER	USD	45 945,00	9 891 139,41	0,76
ABBOTT LABORATORIES	USD	39 013,00	3 568 745,27	0,27
ACADIA HEALTHCARE	USD	59 087,00	3 923 879,07	0,30
ACCOR SA	EUR	30 000,00	958 200,00	0,07
ADIDAS NOM	EUR	4 000,00	666 480,00	0,05
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	19 604,00	1 903 833,09	0,15
AIR LIQUIDE	EUR	6 000,00	959 040,00	0,07
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	20 012,00	3 198 718,08	0,24
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	16 235,00	2 061 520,30	0,16
ALLIANZ SE-NOM	EUR	15 000,00	3 385 500,00	0,26
ALPHABET INC	USD	190 882,00	23 592 744,77	1,80
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	35 000,00	2 004 800,00	0,15
AMAZON.COM INC	USD	107 136,00	12 863 403,37	0,98
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	51 958,00	2 728 314,58	0,21
APPLE INC	USD	182 135,00	29 452 971,29	2,25
APTIV REGISTERED SHS	USD	46 673,00	4 346 154,49	0,33
ARISTA NETWORKS	USD	15 391,00	2 673 781,94	0,20
ASML HOLDING N.V.	EUR	7 000,00	3 913 700,00	0,30
ATOS SE	EUR	50 000,00	330 400,00	0,03
AXA SA	EUR	130 000,00	3 663 400,00	0,28
BANCO SANTANDER SA	EUR	1 000 000,00	3 618 500,00	0,28
BASF SE	EUR	40 000,00	1 718 000,00	0,13
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	70 268,00	2 504 759,69	0,19
BLACKROCK INC A	USD	10 020,00	6 118 375,25	0,47
BNP PARIBAS	EUR	110 000,00	6 647 300,00	0,51
BOUYGUES	EUR	57 534,00	1 906 676,76	0,15
BROADCOM INC	USD	5 215,00	4 091 121,32	0,31
CAIXABANK	EUR	900 100,00	3 407 778,60	0,26
CAP GEMINI SE	EUR	20 000,00	3 316 000,00	0,25
CATERPILLAR INC	USD	24 092,00	6 212 152,07	0,48
CHARLES SCHWAB CORP	USD	52 746,00	2 735 070,04	0,21
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	97 230,00	2 826 476,10	0,22
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	60 000,00	3 412 800,00	0,26
CONSTELLATION BRANDS INC-A	USD	19 737,00	4 685 242,23	0,36
COSTCO WHOLESALE	USD	16 933,00	9 035 624,73	0,69
CRH PLC	GBP	60 000,00	3 160 833,34	0,24
DANONE SA	EUR	60 000,00	3 135 600,00	0,24
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	100 000,00	1 986 800,00	0,15
DSM FIRMENICH LTD	EUR	15 555,00	1 246 422,15	0,10
E.ON SE	EUR	190 000,00	2 128 000,00	0,16
ELI LILLY & CO	USD	14 967,00	7 593 128,42	0,58

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EMERSON ELECTRIC CO	USD	42 743,00	3 898 646,05	0,30
ENEL SPA	EUR	374 315,00	2 178 513,30	0,17
ENGIE SA	EUR	86 089,00	1 250 873,17	0,10
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	123 071,00	1 788 221,63	0,14
EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	USD	4 462,00	3 060 752,89	0,23
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	11 000,00	1 816 760,00	0,14
FEDEX CORP	USD	12 600,00	3 152 766,94	0,24
FREEPORT MCMORAN INC	USD	119 624,00	4 213 250,49	0,32
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	70 000,00	2 062 200,00	0,16
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	10 434,00	3 188 788,08	0,24
HALLIBURTON CO	USD	137 401,00	5 255 953,25	0,40
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	USD	10 249,00	2 381 156,10	0,18
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 400,00	2 421 720,00	0,19
INDITEX	EUR	29 883,00	1 054 571,07	0,08
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	130 000,00	4 076 150,00	0,31
ING GROUP NV	EUR	80 000,00	1 004 000,00	0,08
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	1 200 000,00	2 928 000,00	0,22
IQVIA HOLDINGS INC	USD	31 709,00	5 892 557,97	0,45
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	69 382,00	3 486 957,47	0,27
JP MORGAN CHASE & CO	USD	64 626,00	8 852 007,10	0,68
KBC GROUPE	EUR	30 000,00	1 774 200,00	0,14
KERING	EUR	2 775,00	1 198 522,50	0,09
KION GROUP	EUR	20 000,00	727 800,00	0,06
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	49 709,00	942 780,89	0,07
L'OREAL PRIME 2013	EUR	5 350,00	2 103 620,00	0,16
LINDE PLC	EUR	18 429,00	6 525 708,90	0,50
LOREAL SA	EUR	2 000,00	786 400,00	0,06
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	12 870,00	9 220 068,00	0,71
MARTIN MARIETTA	USD	8 678,00	3 364 482,12	0,26
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	73 613,00	3 763 562,40	0,29
MASTERCARD INC SHS A	USD	22 262,00	8 324 673,83	0,64
MEDTRONIC PLC	USD	66 990,00	4 958 050,91	0,38
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	50 000,00	3 294 500,00	0,25
MERCK AND CO INC	USD	75 663,00	7 357 266,45	0,56
MERCK KGAA	EUR	9 815,00	1 552 242,25	0,12
META PLATFORMS INC	USD	41 740,00	11 835 433,67	0,91
MICROSOFT CORP	USD	106 866,00	31 870 544,98	2,44
MONDELEZ INTERNATIONAL	USD	78 180,00	5 124 620,54	0,39
MORGAN STANLEY	USD	40 108,00	3 093 856,30	0,24
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	7 999,00	2 952 430,90	0,23
NESTE CORPORATION	EUR	65 000,00	2 088 450,00	0,16
NETFLIX INC	USD	11 434,00	4 077 901,68	0,31
NEXTERA ENERGY INC	USD	57 524,00	3 112 680,01	0,24
NOKIA OYJ	EUR	800 000,00	2 854 400,00	0,22
NOVARTIS AG-NOM	CHF	10 282,00	996 511,63	0,08

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NVIDIA CORP	USD	48 006,00	19 723 381,29	1,51
ON SEMICONDUCTOR	USD	48 934,00	4 296 023,90	0,33
ORACLE CORP	USD	64 922,00	6 494 959,38	0,50
ORANGE	EUR	150 000,00	1 629 000,00	0,12
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	USD	45 964,00	3 486 534,91	0,27
PEPSICO INC	USD	40 930,00	6 550 346,35	0,50
PERNOD RICARD	EUR	8 500,00	1 341 725,00	0,10
PHILLIPS 66	USD	54 514,00	6 186 405,76	0,47
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	31 586,00	4 351 484,26	0,33
PRYSMIAN SPA	EUR	40 000,00	1 526 000,00	0,12
PUBLICIS GROUPE	EUR	46 762,00	3 355 641,12	0,26
QIAGEN NV	EUR	30 000,00	1 148 100,00	0,09
REPUBLIC SERVICES INC	USD	46 639,00	6 277 708,51	0,48
SAFRAN	EUR	20 000,00	2 972 800,00	0,23
SALESFORCE.COM	USD	31 885,00	6 106 862,15	0,47
SANOFI	EUR	45 000,00	4 566 600,00	0,35
SAP SE	EUR	35 000,00	4 298 700,00	0,33
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	40 000,00	6 279 200,00	0,48
SIEMENS AG-NOM	EUR	50 000,00	6 783 000,00	0,52
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	10 000,00	480 000,00	0,04
SLB	USD	110 308,00	6 074 102,86	0,46
SOCIETE GENERALE A	EUR	370 000,00	8 526 650,00	0,65
SODEXO	EUR	30 000,00	2 925 600,00	0,22
SPIE SA	EUR	38 939,00	1 071 601,28	0,08
STELLANTIS NV	EUR	91 531,00	1 666 047,26	0,13
STMICROELECTRONICS NV	EUR	180 000,00	7 377 300,00	0,56
T-MOBILE US INC	USD	56 660,00	7 494 907,20	0,57
TARGA RESOURCES	USD	53 651,00	4 343 767,39	0,33
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	60 000,00	1 414 200,00	0,11
TESLA INC	USD	32 826,00	7 757 942,59	0,59
THALES SA	EUR	19 000,00	2 528 900,00	0,19
THERMO FISHER SCIE	USD	11 917,00	5 697 310,88	0,44
TJX COMPANIES INC	USD	61 559,00	5 167 758,13	0,40
TOTAL ENERGIES SE	EUR	129 679,00	8 080 298,49	0,62
UCB SA	EUR	25 000,00	1 938 500,00	0,15
UNICREDIT SPA	EUR	120 000,00	2 727 600,00	0,21
UNION PACIFIC CORP	USD	21 852,00	4 202 807,80	0,32
UNITEDHEALTH GROUP	USD	24 364,00	11 602 441,71	0,89
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	60 000,00	1 483 800,00	0,11
VINCI SA	EUR	30 000,00	3 150 600,00	0,24
VISA INC-A	USD	19 801,00	4 301 702,96	0,33
VIVENDI	EUR	83 166,00	689 945,14	0,05
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	25 794,00	588 361,14	0,04
WALMART INC	USD	46 279,00	6 990 697,02	0,53
WORLDLINE	EUR	40 000,00	1 066 000,00	0,08

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
YUM BRANDS INC	USD	38 748,00	4 572 538,48	0,35
ZOETIS INC	USD	29 569,00	4 858 951,23	0,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			691 045 469,34	52,85
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			691 045 469,34	52,85
AMUNDI INDEX SOLU SICAV AM I MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI PBA	EUR	44 000,00	24 314 400,00	1,86
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV MSCI EMERGING MARKETS ETF	EUR	2 542 183,00	146 744 971,49	11,22
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV S AND P 500 ETF	EUR	1 298 512,00	102 439 611,68	7,83
AVIVA AMERIQUE	EUR	438 644,00	255 931 228,24	19,57
AVIVA INVESTORS JAPON	EUR	4 488,00	85 245 790,08	6,52
ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	EUR	1 544 532,00	13 244 361,90	1,01
OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	EUR	22 223,00	7 184 029,21	0,55
OFI INVEST ASIE	EUR	27 944,00	6 635 023,36	0,51
OFI INVEST ISR GRANDES MARQUES I	EUR	7 868,00	20 040 661,48	1,53
OFI INVEST ISR MONÉTAIRE CT D	EUR	2 276,00	22 697 136,88	1,74
OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO I	EUR	318,00	6 568 255,02	0,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			2 247 177,14	0,17
Dettes			-686 435,75	-0,05
Comptes financiers			13 415 139,64	1,03
ACTIF NET			1 307 614 094,39	100,00